

Peinture mate pour travaux de façade

## DEFINITION

SOLUXANE est une peinture de façade mate en phase aqueuse à base de résines acryliques et polysiloxanes.

## DESTINATION et PROPRIETES

- SOLUXANE est très résistant aux intempéries.
- SOLUXANE est disponible en blanc et environ 290 teintes du nuancier FACADES.
- SOLUXANE est de classe D3 ou I1 selon norme EN 1062-1 / T 34-722 .
- SOLUXANE permet de réaliser des travaux d'imperméabilité de réfection de façade conformément à la norme NFP 84-404 – D.T.U.42.1
- SOLUXANE est hydrophobe, mais très perméable à la vapeur d'eau
- SOLUXANE permet l'entretien de système d'Isolation Thermique Extérieure avec enduit mince sur isolant (Règles ETICS)

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### **Conditions d'application, subjectiles, Préparations des fonds et systèmes**

Se conformer aux prescriptions des D.T.U. en vigueur  
Pour les cas particuliers, consulter le Service Technique.

### **Matériel d'application**

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 à 18 mm selon structure du support.

### **Dilution**

A l'eau exclusivement (% en poids).  
1<sup>ère</sup> couche dilution 5 à 10 % environ pour les systèmes D3 ou I1  
20% environ pour les systèmes K1/ K2 / K3  
2<sup>ème</sup> couche pure

### **Application**

Empâter régulièrement, croiser et lisser toujours dans le même sens.

### **Consommation**

400 g/m<sup>2</sup> minimum sur fonds lisses.

### **Délai de recouvrement**

24 heures à 23°C et 50% d'humidité relative

### **Nettoyage du matériel**

A l'eau, immédiatement après utilisation.

## PRECAUTIONS A OBSERVER

- Ne pas traiter : - les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes
  - par temps pluvieux ou par vent fort
  - les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage
- Ne pas utiliser 2 lots de numérotation différente sur une même face en travaux de finition
- Température d'emploi : supérieure à 5°C et inférieure à 35°C
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80 % HR
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes seront préalablement traitées avec la SOLUTION ANTIMOUSSE , puis rincées soigneusement après 24h00 .
- Ne pas appliquer sur des supports plâtres.

## CONDITIONNEMENT

15 litres  
Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.  
Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

## CLASSIFICATION AFNOR

T 36-005

T 34-722 (EN 1062-1)

COV

Famille I - Classe 7b2 / 10c

E4 / V2 / W2 / A1 à A2 (classe D3 / I1)

valeur limite en EU pour ce produit (cat A/c) : 75 g/l (2007) 40 g/l (2010).

Ce produit contient au maximum 1 g/l COV.

## MISE EN ŒUVRE SYSTEME CLASSE D3 ou I1

SUBJECTILE	ASPECT INITIAL DE SURFACE	TRAVAUX D'APPRET (après travaux préparatoires conformément aux DTU concernés)	TRAVAUX DE FINITION
Bétons, Enduits à base de liants hydrauliques	Nus ou recouverts d'anciennes peintures farinantes bien adhérentes	1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT à 300 g/m <sup>2</sup> (*)	1 couche SOLUXANE à 400 g/m <sup>2</sup> minimum
Bétons, Enduits à base de liants hydrauliques	Recouverts d'anciennes peintures non farinantes, bien adhérentes (IMPER, RPE)	1 couche SOLUXANE dilué à 5 -10% d'eau à 300 g/m <sup>2</sup> ou 1 couche d'HYDROFIX GRANITE à 250 g/m <sup>2</sup>	1 couche SOLUXANE à 400 g/m <sup>2</sup> minimum

**Se reporter au D.T.U. 42-1 pour les travaux d'imperméabilité.**

**Se reporter au D.T.U. 59-1 pour les travaux de peinture de la classe D3.**

Les consommations indiquées correspondent à des supports lisses. Tenir compte du relief et de la porosité du support pour estimer les consommations pratiques.

(\*) Si risque de détrempe de l'ancien revêtement, choisir le couche de SOLUXANE diluée.

## RECONNAISSANCE DES FONDS ET TRAVAUX PREPARATOIRES POUR ENTRETIEN OU RENOVATION D'ITE SUIVANT LES REGLES « ETICS »

Support : Système d'isolation thermique extérieure recouvert d'un système d'enduit mince.

Nos propositions techniques ne sont valables uniquement si la reconnaissance du subjectile est réalisée par l'intervention d'un professionnel (organisme ou maître d'œuvre spécialisée) comme définit dans les règles professionnelles "ETICS" de décembre 2004. Cette reconnaissance préalable est assortie de mesures et analyses en laboratoire. Un procès-verbal est établi et doit être obligatoirement remis aux entreprises au moment de la consultation. Cette reconnaissance est à la charge du maître d'ouvrage. Dans le cas où cette reconnaissance préalable du support n'est pas réalisée, les seules solutions pouvant être mises en œuvre sont soit la pose d'un bardage ou d'une vêtue, soit le remplacement de l'I.T.E. existante.

Nos propositions techniques permettent de répondre aux défauts de TYPE 1, TYPE 2 et de TYPE 3.

Brossage, dépoussiérage soigné ou lavage basse pression (débit maximum 1200 l/h, pression maximum 40/60 bars avec une buse adaptée. Au préalable, si présence de micro-organismes, traitement à l'aide de SOLUTION ANTIMOUSSE (laisser agir au minimum 24 heures).

MISE EN ŒUVRE : SYSTEMES E4V2W2A0 ou E4V2W2A1 selon les règles « ETICS »

ETATS DE L'ETICS	IMPRESSION	FINITION
<b>ETICS Type 1 :</b> Simples défauts d'aspect : encrassement plus ou moins marqué, avec présence importante de micro-organismes, poussières, salissures	1 couche SOLUXANE dilué à 20 % d'eau à 200 g/m <sup>2</sup>	1 couche SOLUXANE dilué à 10 % d'eau à 300 g/m <sup>2</sup>
<b>ETICS Type 2 :</b> Encrassement, faïençage de la finition n'intéressant pas la couche de base	1 couche SOLUXANE dilué à 20 % d'eau à 200 g/m <sup>2</sup> ou 1 couche d'HYDROFIX GRANITE à 250 g/m <sup>2</sup>	1 couche SOLUXANE (400 g/m <sup>2</sup> )
<b>ETICS Type 3 :</b> Encrassement, faïençage, microfissuration de la finition et éventuellement de la couche de base, fissuration localisée sauf aux joints de plaques sans rupture de l'armature	1 couche SOLUXANE dilué à 20 % d'eau à 200 g/m <sup>2</sup> ou 1 couche d'HYDROFIX GRANITE à 250 g/m <sup>2</sup>	1 couche SOLUXANE (400 g/m <sup>2</sup> )

**Remarques** (extrait des règles professionnelles pour l'entretien et la rénovation de systèmes d'isolation thermique extérieure « ETICS ») :

Note 1 : Ces travaux ne peuvent être exécutés que sur des supports dont l'humidité est inférieure à 5% en masse.

Note 2 : Par référence au cahier 3035 du CSTB (Avril 1998), les teintes de finition, de coefficient d'absorption du rayonnement solaire supérieur à 0.7, sont exclues sauf sur les façades protégées de l'ensoleillement direct ou indirect. En montagne et au dessus de 1300 m d'altitude, le coefficient d'absorption est limité à 0.5. Par ailleurs, on veillera à ne pas juxtaposer, en l'absence de joint de fractionnement, des teintes dont la différence de coefficient d'absorption est supérieure à 0.2.

## **FICHE TECHNIQUE** (produit standard blanc)

<b>Présentation</b>	Peinture semi-épaisse
<b>Densité</b>	1,51 ± 0,05
<b>Liant</b>	Acrylique et polysiloxane en émulsion
<b>Pigments</b>	Dioxyde de titane et pigments solides à la lumière
<b>Extrait sec en poids</b>	70% ± 2%
<b>Extrait sec en volume</b>	55% ± 3%
<b>Degré de brillant</b>	Mat (Norme NF X08 002)
<b>Séchage à 23°C et 50% HR</b>	Sec : 4 h Recouvrable : 24 h
<b>Point éclair</b>	Ininflammable

## **Sécurité**

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage.  
Renseignements et FDS disponibles sur Internet: [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) fournisseur Akzo Nobel Coatings.  
Les traitements tels que le ponçage, le soudage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage/sablage humide devra être utilisé si possible. Portez un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat si l'exposition ne peut-être évitée par une ventilation locale.



La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.